

Département MEURTHE & MOSELLE
Arrondissement TOUL
Canton TOUL NORD

Écrouves, le 13 juin 2023

Messieurs, Mesdames
les Conseillers(ères) Municipaux(ales)
54200 ECROUVES

Nombre de Conseillers

- . en exercice = 27
- . présents = 16
- . votants = 25

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 9 juin 2023 que la convocation du Conseil avait été faite le 3 mai 2023

Le Maire,



COMMUNE d'ECROUVES

.....
EXTRAIT du PROCES-VERBAL
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, se sont réunis les membres du conseil municipal en Mairie, salle du conseil municipal à Écrouves, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger SILLAIRE, Maire

Étaient présents : M. MAURY, Mme RADER, M. KNAPEK, Mme GUILLAUMÉ, M. HEYMELOT, M. MELIN, M. TRUSCH, M. VALLON, Mme BONNEFOY, M. MANDRON, Mme KLINTZ, M. BERTIN, Mme PAYET Virginie, Mme DALANZY, M. DOMINIAK

Étaient excusés : Mme AGRIMONTI ayant donné procuration à M. SILLAIRE, M. CORVINA à M. KNAPEK, Mme LEGRIS à M. MAURY, M. GEILLER à Mme GUILLAUMÉ, M. VOGT à M. HEYMELOT, Mme RAVON à Mme RADER, Mme PAYET Corinne à Mme KLINTZ, Mme NAUDIN à M. TRUSCH, Mme NICOLAY à M. DOMINIAK

Étaient absents : Mme CAVALIER, Mme ORY

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme PAYET Virginie, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : ELECTIONS SENATORIALES

.....
ELECTIONS des DELEGUES des CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Maire rappelle que le conseil municipal est réuni à la demande de M. le Préfet en application du décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des conseillers municipaux pour l'élection des délégués titulaires et des suppléants pour les élections sénatoriales. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Les conseillers municipaux d'Ecrouves doivent élire 15 délégués titulaires et 5 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Les délégués titulaires et leurs suppléants sont élus simultanément.

Le bureau électoral est composé de Monsieur le Maire, président et de quatre assesseurs :

les 2 conseillers les plus âgés : M. Christian MELIN, M. Bernard DOMINIAK

les 2 conseillers les plus jeunes : Mme Aurélie DALANZY, Mme Audrey-Helen RADER

Mme Virginie PAYET est nommée secrétaire de séance.

A l'issue du scrutin, les résultats suivants ont été proclamés :

« Liste Ecrouves 2020 » - 14 mandats de délégués et 5 mandats de suppléants.

Sont élus délégués : M. SILLAIER Roger, Mme RADER Audrey-Helen, M. MAURY Christophe, Mme GUILLAUMÉ Isabelle, M. KNAPEK Patrice, Mme AGRIMONTI Yolande, M. HEYMELOT Jean-François, Mme BONNEFOY Chantal, M. MELIN Christian, Mme PAYET Corinne, M. TRUSCH Pascal, Mme KLINTZ Viviane, M. VALLON Gérard, Mme PAYET Virginie

Sont élus suppléants : M. MANDRON Didier, Mme DALANZY Aurélie, M. BERTIN Denis, Mme NAUDIN Elodie, M. CORVINA Stéphane

« Liste pour une nouvelle ERE » - 1 mandat de délégué

Est élu délégué : M. DOMINIAK Bernard

Le Maire clôt la séance.

Le Maire,

